

PROGRAMME DE FORMATION

Du 9 mars 2023 au 26 août 2023

Formation préparant au :

Certificat de spécialisation

Accompagnement et maintien de l'autonomie de la personne « Sport – santé »

Habilitation DRAJES n° 22013HABCS0001

LE CS AMAP

La formation CS AMAP est une formation courte sur 6 mois à raison de 3 jours/mois en présentiel.

La formation est destinée exclusivement aux professionnels de l'animation sportive, détenteurs d'un BPJEPS Educateur sportif et souhaitant élargir leurs compétences pour prendre en charge les publics visés dans le cadre de la loi « sport santé », dans la limite de leurs prérogatives.

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Objectifs

À l'issue de la formation et de sa période en alternance le stagiaire doit être en capacité de :

OTI 1	Prendre en compte les caractéristiques des personnes concernées par une perte de leur capacité physique liée à leur pathologie pour préparer un programme d'activité adapté	OTI 2	Conduire une action d'animation « sport santé » participant au maintien de l'autonomie de la personne
--------------	---	--------------	---

Compétences développées au cours de la formation

- ✓ Assurer l'éducation pour la santé et/ou participer à une éducation thérapeutique
- ✓ Savoir réaliser une évaluation initiale de la situation de la personne concernée en incluant l'identification des freins, leviers et facteurs motivationnels
- ✓ Être capable de concevoir, co-construire, planifier un programme d'activités physiques individualisé et pertinent qui soit adapté à l'état de santé de la personne
- ✓ Savoir mettre en œuvre un programme
- ✓ Savoir évaluer un moyen terme un programme
- ✓ Savoir réagir à un accident au cours de la pratique
- ✓ Connaître les caractéristiques des principales pathologies visées par la prescription d'activités physiques

Durée

La formation se déroule du **09 mars 2023 au 26 août 2023, à raison de 3 jours par mois**. Elle repose sur le principe de l'alternance formation en Centre/ stage pratique en Entreprise.

Formation en Centre : **119 h**

L'alternance Centre/ Entreprise : **91 h**

Contenu

Les contenus de formation recourent 3 axes :

- Une formation théorique nécessaire à l'acquisition des connaissances,
- Une formation technique : mise en application pratique,
- Une formation en entreprise, en alternance.

PROGRAMME DE FORMATION

Formation en Centre :

Module 1 : connaissances générales du sport santé – 14h	
<u>Objectifs</u>	<p>Connaître et comprendre le cadre institutionnel relatif au sport santé</p> <p>Connaître le paysage local et national en matière de sport santé</p> <p>Connaître l'actualité socio-politique du sport santé</p> <p>Connaître les partenaires et les dispositifs</p> <p>Connaître les limites de l'intervention non thérapeutique</p>
Module 2 : connaissances des publics spécifiques et des MLD – 42h	
<u>Objectifs</u>	<p>Connaître les principaux facteurs de risque cardiovasculaires (hypertension, surpoids/obésité)</p> <p>Connaître les principales affections de longue durée (pathologies métaboliques, pathologies cardiovasculaires, cancers, pathologies rhumatismales, traumatologie)</p> <p>Comprendre les bienfaits d'une activité adaptée pour les MLD</p> <p>Connaître les caractéristiques, besoins, potentialités, fragilités des malades de longue durée et notamment les aspects psychologiques</p> <p>Savoir définir autonomie, perte d'autonomie, la dépendance et les facteurs y conduisant</p> <p>Témoignages de différents patients</p>
Module 3 : Mise en œuvre d'un programme sport santé- 63h	
<u>Objectifs</u>	<p>Savoir réaliser l'évaluation initiale de la situation du patient, en incluant l'identification de freins, leviers et de facteurs motivationnels</p> <p>Savoir mettre en œuvre un programme (conduite du programme, évaluation de la pratique, détection des signes d'intolérance et retour vers le prescripteur, savoir individualiser la pratique)</p> <p>Savoir évaluer à moyen terme un programme</p> <p>Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique</p>

Formation en Entreprise

Les structures d'alternance :

Structures proposant des programmes « sport santé » ;

Objectifs de l'alternance Centre/ Entreprise	Partie intégrante de la formation, les objectifs de l'alternance sont l'acquisition et l'application de connaissances, savoir-faire, savoir être. Elle doit permettre une expérimentation dans les conditions réelles du métier
---	---

VALIDATION DU DIPLÔME

La validation du diplôme est de la compétence de la DRAJES PACA. Le stagiaire obtient le CSAMAP lorsqu'il a satisfait à l'épreuve de validation.

	Type d'épreuves
Certificat de spécialisation	PROCÉDURES et MODALITÉS de DÉROULEMENT de la CERTIFICATION
Date de l'épreuve le 15 septembre 2023	L'épreuve se déroule en centre de formation. Le(la) candidat(e) transmet 15 jours avant l'épreuve un dossier (d'un minimum de 15 pages) « rapport d'expérience en entreprise » dans lequel sont présentés la structure, le contexte institutionnel, les caractéristiques du public, l'analyse du public et de ses potentialités, les actions d'animation menées avec le public avec une évaluation et une analyse et des propositions d'évolution possible.
Rattrapage le 15 octobre 2023	L'épreuve se déroule en centre de formation : le(la) candidat(e) présente son expérience professionnelle pendant 20 minutes face à un jury. Un entretien de 20 minutes avec les évaluateurs suit la présentation.